



Formation destinée aux personnes appliquant des procédures expérimentales sur modèles Poissons, Amphibiens et Céphalopodes

PRÉSENTATION

Cette formation répond à un impératif ministériel dans le cadre de la législation sur les réglementations à l'expérimentation animale. Délivrée par des enseignants, vétérinaires et chercheurs du secteur public, elle permet de maîtriser la théorie et la pratique relatives à la mise en œuvre des protocoles et procédures expérimentaux dans le cadre de projets scientifiques utilisant des animaux aquatiques.

OBJECTIFS

Former les participants aux bonnes pratiques nécessaires à la mise en œuvre de projets de recherche scientifique utilisant de animaux aquatiques.

PUBLIC CIBLE

Personnel scientifique non responsable de projet, ingénieurs, techniciens, adjoints techniques et agents techniques, participant directement à des expériences sur des animaux vivants, sous l'autorité d'une personne ayant reçu la formation concepteur des procédures expérimentales

Prérequis : Aucun prérequis ne sera exigé pour l'inscription à la session de formation, toutefois les motivations seront évaluées via le formulaire demande d'inscription

RYTHME

45 heures de formation réparties en 8 jours

TARIF

1 600 €* TTC par personne

*(*Tarif dérogatoire pour France Travail et les établissements publics)*

LIEU

Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral (SMEL),
1 Quai de la Daurade 34200 Sète

CONTACT

Gérard SPOSITO
sfc-aqua@umontpellier.fr
04 67 74 45 03 | 06 87 91 47 15





Formation destinée aux personnes appliquant des procédures expérimentales sur modèles Poissons, Amphibiens et Céphalopodes

PROGRAMME

Théorie (35 heures en présentiel)

- Les fondamentaux en biologie, le choix du modèle expérimental et la reproduction (poissons, amphibiens et céphalopodes)
- Les systèmes d'élevage et de maintien des animaux
- La réglementation française applicable à l'expérimentation animale
- Les principes éthiques appliqués à l'expérimentation animale
- La douleur chez les espèces aquatiques : définition, mitigation, points limites et euthanasie
- La gestion des populations, identification et marquage, procédures faiblement invasives
- La gestion sanitaire et la biosécurité
- La gestion des élevages et le bien-être animal

Travaux pratiques et visites d'installations (8 heures en présentiel)

- Anesthésie des animaux aquatiques
- Techniques de marquage et procédures faiblement invasives

Examen et table ronde (2 heures en présentiel)

